

## C.N.A. 12 et 13 janvier 2008 Compte rendu

### Samedi 12 janvier :

#### Sont présents :

Les membres du comité du CNA Ulysse Muñoz (CA), Franck Lebègue, Thomas de Trébons, Jean Gatignol, Dominique Ruaux (IDF), Patrick Plaquin (APLC), Yves Thomas (Est), Thierry Tirard (IDF), Olivier Bain (IDF).

Les RRA : Christophe Bourbonneux (Est), Olivier Cote (Normandie), Pedro Alves (IDF), Alexandre Fuster (RABA).

#### Excusés :

Loïc Fauqueux (IDF), Sébastien Dotte (ALPC) et Bruno Delorme (Provence).

#### Non excusés :

Tous les RRA non représentés dans les comités, BPL, Nord et PM.

C'est une première de renouer avec le CNA décentralisé en région et on remercie Y. Thomas de bien avoir voulu accueillir celui-ci dans sa région. On souhaite que cette formule soit reconduite pour les années à venir.

### 1 – Approbation du dernier CV

Corriger le nom de Thierry Tirard, après cette remarque le CR est approuvé à l'unanimité des présents.

### 2 – Formation arbitres AN2

Bilan 2006/2007

Selon rapport de P. Plaquin en annexe cette saison nous avons dénombré 33 candidats en formation dont certains en attente de stage ou d'examen, 12 nouveaux inscrits.

15 étaient présents aux stages théoriques: 2 stages effectués en IDF, Franconville et Sarcelles (5 + 10).

19 candidats aux stages pratiques sur 3 stages pratiques (4 en janvier, 6 en mars et 9 en avril) qui se sont déroulés dans l'ordre à Argenteuil, Bessuire et Nanterre.

12 (dont un, deux fois) candidats ont passé l'examen sur 2 sessions (8 en Junior à Châteaubriant, 5 en D4M à La Rochelle).

En conclusion, sur 33 inscrits il y a donc 23 qui n'ont pas finalisé leur cursus.

Pour cette nouvelle saison 2007/2008 on démarre à 22 inscrits dont 4 nouveaux.

On maintient les dates limites d'inscription au 1<sup>er</sup> décembre de l'année en cours. Pour cette année il n'y aura pas de stage théorique en février puisque le quota minimum de 6 n'est pas atteint. De plus les 22 inscrits ont tous suivi un stage théorique. Il est souhaitable que les inscriptions se fassent en direct à P. Plaquin avec copie à son RRA en utilisant le formulaire type et en ajoutant les pièces demandées.

### **Pratique**

En attente sur les 22 inscrits il y a 9 candidats. Sur ces 9 candidats 5 sont inscrits pour la manche 2 qui se déroulera à Reims les 15 et 16 mars 2008.

Les formateurs sont Loïc Loillier, Alexandre Davion et Ulysse Muñoz.

### **Examens**

Lors des championnats Juniors/Minimes à Talence les 22 et 23 mars 2008. A ce jour 4 inscrits.

Jury : Alexandre Fuster, Olivier Bain et Patrick Plaquin.

Lors des championnats de D4M à Quimper les 19 et 20 avril 2008. A ce jour 2 ou 3 inscrits.

Jury : Loïc Fauqueux et Christophe Bourbonneux.

## **3 – Formation AN1**

Bilan 2006/2007

Selon rapport de P. Plaquin en annexe. Pas ou très peu de retours concernant le fonctionnement des régions en formation d'AN1. Seulement 3 régions sont en contact régulièrement avec P. Plaquin et font part de leurs résultats d'examen. Pour les 4 autres pas de formations ou pas de contacts avec le gestionnaire du fichier des arbitres !

Il est aujourd'hui impossible d'avoir une base de donnée fiable.

Nouveaux AN1 : 6 en EST, 3 NORD, 5 en IDF et 1 en PM.

Concernant la réalisation des cartes d'arbitres on va voir s'il est possible d'investir dans une imprimante spécifique pour fabriquer ces cartes.

Gestion de la base de données des arbitres.

Il sera demandé aux régions, tous les ans, de faire une MAJ des arbitres de leur région, le mois de janvier a été retenu.

Support de cours

Le plan de formation est sur le site fédéral. Il existe un support de cours fait par S. Dotte et P. Plaquin en Power Point.

Responsable de formation

On recherche un responsable pour remplacer Loïc Fauqueux, un appel à candidature est lancé. Après un tour de table il est proposé un binôme qui sera constitué d'Alexandre Fuster et d'Olivier Cote qui acceptent cette mission, merci à eux.

## **4 – Module EF2 d'arbitrage**

On propose au candidat de suivre le stage théorique et de s'inscrire à l'examen pour la partie théorique.

## **5 - Calendrier 2007/2008 : formation, arbitrage, commissaire**

**Championnat de France D1 2<sup>e</sup> manche à Reims les 15 et 16 mars 2008**

Commissaire, Loïc Loillier.

**Championnat de France Juniors/Minimes à Talence les 22 et 23 mars 2008**

Commissaire, Martine Urrutigoity.

**Championnat de France D4M à Quimper les 19 et 20 avril 2008**

Commissaire, Franck Lebègue.

### **Championnat de France 3<sup>e</sup> manche D1 à Antibes du 8 au 11 mai 2008**

Commissaire, Bruno Delorme et Laurent Dubost.

### **Championnat de France D3M à Hyères les 7 et 8 juin 2008**

Commissaire, Dominique Ruaux.

### **Championnat de France D2M à Berck les 14 et 15 juin 2008**

Commissaire, Thierry Tirard.

### **Championnat de France 3<sup>e</sup> manche de D1 à Antibes, organisation des horaires**

Il est demandé d'utiliser le vendredi et samedi avec une plage horaire la plus étendue possible. On attend des réponses de la réunion qui s'est déroulée durant le salon de la plongée à Paris ce même WE.

## **6 – Gestion des AN2 et AN3 qui n'ont pas fait leur proposition d'arbitrage**

Actuellement il y a 30 arbitres qui n'ont fait aucun vœux d'arbitrage. Remise en question des 3 vœux demandés, il apparaîtrait qu'il ne serait pas utile de présenter ses 3 vœux, on pourrait demander dans un premier temps 2 vœux le 3<sup>e</sup> serait optionnel.

Après un tour de table 3 solutions sont proposés aux votes pour ces arbitres qui n'ont pas déposé de vœux :

- Ne pas faire de sanction, 1 voix pour le reste contre.
- 2 arbitrages obligatoires l'année suivante en ayant proposés 3 vœux, 10 voix pour. S'il ne fait pas de vœux l'année suivante il devient inactif.
- Une sanction directe vers l'équipe si l'arbitre est inactif, 0 voix.

Pour rappel, cette deuxième solution retenue ne sera applicable que pour la saison à venir (2008/2009).

## **7 – Modification des règles de jeu nationale**

Actuellement les règles fédérales applicables sont les règles version 11 qui datent de 2003. Doit-on pour autant modifier nos règles pour les mettre à jour ?

L'évolution des règles tel quelle est proposée est en phase avec les nouvelles règles WAA qui ne sont ni validées ni fiables donc on attend comme nous l'a demandé la CNHS. Pour régler l'urgence on intègre dans les dispositions saisonnières les articles qui posent problèmes.

- Equipement personnel (art. 2.2.1.1 dispositions saisonnières), rajouter « cadets ».
- Règles de jeu V11, art. 2.3.3, modification du brassard du capitaine :  
« Le Capitaine de chaque équipe devra porter la lettre "C" sur un bras ou un brassard. »
- Jeu dangereux : règles de jeu V11, ajouter l'article 6.10.2

« On précise que le jeu dangereux sera sanctionné que la faute soit commise sur un partenaire ou un adversaire. »

Fautes successives : nouvel article, « Dans le cas où plusieurs fautes successives sont commises par les 2 équipes, l'arbitre arrête le jeu, sanctionne les joueurs fautifs et fait reprendre le jeu sur la 1<sup>re</sup> faute. »

Guide d'interprétation : ajouter,

« Le refus d'obtempérer d'un ou de plusieurs joueurs lors d'expulsion(s) doit obligatoirement être sanctionné : 2' devient 5', et 5' devient expulsion définitive. Définitive peut entraîner l'arrêt du match après avertissement au capitaine de faire respecter les arbitres. »

« Quand un joueur quitte le terrain en dehors de sa zone des remplaçants, il est toujours considéré comme faisant partie des 6 joueurs dans l'eau. Il peut regagner le terrain à sa guise en dehors des temps d'arrêt de jeu, cf. 6.3.1.2.3. des règles V11. »

Le penalty, problème d'interprétation :

Question posée, autorise-t-on le 2<sup>e</sup> attaquant à passer devant le palet après remise en jeu sans que le 1<sup>er</sup> attaquant ait touché le palet ?

Après discussion il apparaît que les 2 attaquants doivent rester derrière le palet, en immersion, après la mise en jeu par l'arbitre principal et que l'un d'eux doit prendre possession du palet dans les 5 secondes.

Texte soumis aux votes : pour 9 voix, contre le reste.

Cette précision sera rajoutée dans les dispositions saisonnières.

Il est nécessaire de revoir la numérotation des dispositions saisonnières en ajoutant ces nouveaux articles qui font référence pour certains à la règle V11, pour d'autres aux règles internationales, version 9.10, et enfin aux dispositions saisonnières.

## **8 – Lettres aux arbitres**

Ce projet a du mal à voir le jour, il est nécessaire de le mettre en forme. Les responsables du projet sont Franck Lebègue et Christophe Bourbonneux.

Préparation de la trame :

- 1) Définir le format.
- 2) Sortir le premier numéro sous forme d'un gabarit.
- 3) Sortir un numéro 2 en rentrant les informations dans les rubriques concernées.

Parution annuelle au cours des mois de février/mars.

Format 3 ou 4 pages, constitué d'une page d'accueil et de 2 à 4 pages de fond.

Rubriques :

- Matériel
- Interprétation des règles
  - Règles de l'avantage
  - Jeu dangereux
  - Etc...
- International
- Formation
- Fonctionnement

Diffusion de l'avant projet au CNA pour approbation et diffusion générale en mars.

## **9 – Avancement des projets**

Remise à niveau :

Support de travail pour remise à niveau des arbitres ; sous forme de tableau Excel pour les responsables d'arbitrage (RA), afin que ceux-ci puissent noter les sujets avec la raison et ce qui doit être expliqué aux arbitres par les autres RA lors des réunions d'arbitres.

Ce tableau sera à compléter pour chaque compétition sur le Portable du Commissaire des compétitions.

Pour action D. Ruaux

## **10 – Questions diverses**

Evaluation des arbitres :

Les tests physiques devront être faits sur toutes les compétitions et saisi par le RA de la journée sur le tableau Excel mis en place par le commissaire.

Les modules de formation des AN1 et AN2 devront être mis sur le site.

## **Dimanche 13 :**

Sont présents :

Les membres du comité du CNA Ulysse Muñoz, Thomas de Trébons, Jean Gatignol, Dominique Ruaux, Patrick Plaquin, Yves Thomas, Thierry Tirard, Franck Lebègue et Olivier Bain.

Excusés :

Loïc Fauqueux, Sébastien Dotte, Bruno Delorme.

## **11 – Championnat du Monde CMAS et WAA.**

Les prochains championnats organisés par cette nouvelle structure WAA se dérouleront à Durban en Afrique du Sud du 22 avril au 4 mai 2008.

Les besoins en arbitres sont de 3 arbitres si les vétérans viennent.

Les prochains championnats d'Europe CMAS se dérouleront à Istanbul (Turquie) du 26 avril au 3 mai 2008.

Les besoins en arbitres sont de 2.

Candidats pour Durban :

Patrick Plaquin, Thierry Tirard, Jean Gatignol et Ulysse Muñoz.

Candidats pour Istanbul :

Dominique Ruaux et en 2<sup>e</sup> choix Patrick Plaquin.

Pour Durban Ulysse Muñoz sera le chef de délégation, reste 3 arbitres. Jean Gatignol se désiste, les 2 restants sont donc nommés, à savoir Thierry Tirard et Patrick Plaquin.

Pour Istanbul le choix est plus compliqué, le besoin est de 2 arbitres, reste un seul candidat, D. Ruaux.

Doit-on envoyer 2 arbitres à Istanbul et si oui au vu du peu de candidats pour ce championnat, doit-on envoyer des AN2 et combien ?

Après réflexion, oui pour un AN2 et il n'est pas question d'envoyer d'autres arbitres. On reste sur la règle, un arbitre par équipe inscrite.

Cet arbitre ne sera pas obligatoirement nommé AN3. On propose en premier choix Karine Frisse et en 2<sup>e</sup> choix, Alexandre Fuster, Alexandre Davion et Laurent Dumont. Ces candidats sont AN2.

## **12 – Modification des règles internationales.**

Amendements proposés par la France :

- Adaptation du tableau 17.7
- Penalty, faire préciser que les 2 joueurs attaquants, une fois le jeu relancé, doivent rester derrière le palet avant de prendre possession de celui-ci.

## **13 – Organisation du CNA**

**Liste des membres du CNA :**

Jean Gatignol	Ulysse Muñoz	Dominique Ruaux
Olivier Bain	Patrick Plaquin	Thierry Tirard
Franck Lebègue	Thomas de Trébons	Loïc Fauqueux
Yves Thomas	Bruno Delorme	Sébastien Dotte

### **Fonctionnement du CNA**

Le CNA est le Comité National des Arbitres

Il a pour vocation de représenter et d'organiser l'ensemble du corps arbitral, AN1, AN2 et AN3.

Il a pour rôle d'organiser les formations et examens des AN2, avec délégation aux régions pour les formations et examens d'AN1.

Il doit également :

- Gérer le contenu et support de formation.
- Organiser les examens d'AN2.
- Assurer l'arbitrage de tous les championnats de France.
- Assurer la nomination des arbitres internationaux (AN3).
- Désigner les AN3 sur les tournois internationaux.
- Assurer le maintien des règles nationales.
- Assurer les demandes de modifications des règles internationales.
- Assurer la coordination et la gestion de l'arbitrage dans les régions au travers des RRA.

### **Composition du CNA**

Le CNA est composé de ses membres nommés et des RRA, seul les membres ont droit de vote. Pour devenir membre il faut être nommé par les membres votants.

### **Radiation du CNA**

Ne sont plus membre toute absence à 2 réunions consécutives sans raison valable par décision d'au moins 75% des membres.

### **Répartition des rôles**

Quatre postes sont définis qui sont les suivants :

- 1) *Le coordinateur*, il communique avec les autres structures et la CNHS. Il communique avec l'ensemble des structures internationales. Il organise et anime le CNA.
- 2) *Directeur des règles* est chargé de la mise en forme des règles nationales et demande de modification des règles internationales.
- 3) *Le Responsable de la gestion des arbitres* gère :
  - le fichier national des arbitres.
  - gère les diverses formalités d'inscription.
  - gère les arbitres sur les championnats de France.
- 4) *Le Responsable des formations d'arbitres* est en charge :
  - de l'organisation des examens,
  - de la gestion des formations et responsable pédagogique des stages de formation.

### **Le bureau**

Un bureau composé de 4 membres, chargé plus particulièrement de la gestion quotidienne du CNA.

### **Statut des AN3**

C'est un AN2 nommé pour une période non définie. Un AN2 inactif ne sera plus AN3.

Prérogatives : arbitrage des compétitions internationales.

Les nouveaux AN3 proposés par le CNA sont validés par la CNHS.

Ne sera plus AN3 sur décision du CNA et validé par la CNHS.

### **Formateur de formateur**

Ils sont plus précisément chargés d'organiser les formations théoriques et pratiques des examens d'AN2. Ils sont nommés par le CNA sur proposition du responsable de formation.

Pour devenir formateur de formateur il faut suivre un stage théorique et ou pratique en doublure avec un formateur de formateur.

Ne sont plus formateur de formateur sur décision de 50% des membres du CNA.

**Responsable d'arbitrage**

Il est chargé de la gestion des arbitres sur 1 manche d'un championnat de France.

Pour devenir RA, ils doivent assurer la gestion d'une manche en doublure avec un autre RA. Les RA de chaque manche sont désignés par le bureau du CNA.

**Désignation des postes du CNA**

Coordinateur : Jean Gatignol

Directeur des règles : Ulysse Muñoz

Responsable de la gestion des arbitres : Patrick Plaquin

Responsable de la formation des arbitres : Alexandre Fuster et Olivier Cote

Bureau : Jean Gatignol, Patrick Plaquin, Dominique Ruaux et Loïc Fauqueux.

Après avoir épuisé l'OJ la réunion se termine à 12h00.

Rendez-vous pour le prochain CNA en région APLC.